



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Conseil de quartier LA TESTE CENTRE-Aiguillon

Compte-rendu de réunion
Lundi 27 novembre 2017

Le conseil de quartier de La Teste CENTRE-Aiguillon s'est réuni le lundi 27 novembre 2017, à 14h30, salle Brémontier 1 & 2.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Madame Jacqueline SUPERY
- Madame Jacqueline HOURCADE
- Madame Christine CASTAING
- Monsieur Claude BADET
- Monsieur Dominique ALOIR
- Monsieur Jean-Pierre IZARD
- Madame Danièle CAZAUVIEILH
- Monsieur Guy JOUSSE
- Monsieur Vincent DONNESSE
- Madame Françoise NORMANDIN

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire - Démocratie Participative
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal
- Monsieur Serge LAFOURCADE
- Madame Viviane PERRET
- Monsieur Henri BORDERE
- Monsieur Jean-François MANDEIX

M. Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier ouvre la séance à 16h et remercie les conseillers de leur présence.

I. Nouveau conseiller

M. Jean-Bernard BIEHLER accueille M. Vincent DONNESSE, nouveau conseiller du quartier CENTRE et lui souhaite la bienvenue au nom de tous.

II. Suivi des demandes des conseillers (réunion du 11 octobre 2017)

Il n'y a pas plus de panneaux de direction Pyla-sur-Mer à partir de l'Office de tourisme, rue Victor Hugo.

 Pose de panneau en cours.

Renouève sa demande d'engraisement en sable de la plage située avant le cercle de voile d'Arcachon.

 Un courrier devra être transmis au SIBA.


Demande un distributeur de sacs pour déjections canines aux Prés salés Ouest / Lapin blanc.

 Un distributeur sera posé à l'entrée des Prés Salés Ouest, côté rond-point Bondon.

Demande une balançoire supplémentaire sur l'espace de jeux pour enfants à Bisserié.

 Pas de balançoire supplémentaire, les règles de sécurité entre les jeux sont à respecter.

Le parking de l'école Brémontier est occupé par les véhicules des logements à proximité.

 Le parking est en zone bleue. Celle-ci avait été demandée dès la construction des logements pour éviter ce type de problèmes.

Demande l'élagage des chênes, au square du Clos des Chênes ainsi que la purge des racines de ceux-ci au niveau des trottoirs, les autobloquants mis en place se soulèvent.

 L'élagage des chênes est programmé en décembre.

Demande un cheminement piétonnier entre les Prés salés Ouest et le Lapin Blanc.

 Un projet départemental est en cours.

Est-il possible d'installer des panneaux en bois avec l'inscription « chiens interdits » dans le jardin de l'église Saint-Vincent.

 Non, mais des canisacs ont été mis en place.

Rue Carnot, les véhicules nombreux sur cet axe roulent très vite et il n'y a pratiquement pas de trottoirs.

Demande la pose de ralentisseurs.

 Non, bruyant, peu efficace et dangereux pour les 2 roues.

Au début de la rue Carnot, côté rond-point, suite à des travaux, un passage protégé n'est plus matérialisé.

 Matérialisation en cours.

Rue Jean de Grailly : Les parterres plantés ne sont pas entretenus et des espaces devraient être ajoutés afin de matérialiser la piste cyclable pour assurer la sécurité des personnes qui l'empruntent. En effet, les véhicules s'octroient le droit de rouler sur la piste cyclable mettant en danger les cyclistes.

- Non, des balises bloquant les véhicules sont en place. Les îlots existants seront minéralisés.

Rue Lutzy, les automobilistes roulent vite. Le sens Jean de Grailly vers Carnot ne présentait pas autant de danger que le sens de circulation actuel.

- Pas de changement du sens de circulation. Une étude de faisabilité sera effectuée par la Police municipale.

III. Demandes ou observations des conseillers

- ◆ Des véhicules empruntent la digue Ouest jusqu'au bout (digue Johnston). On remarque également plusieurs véhicules qui empruntent le chemin piétonnier afin de se garer à côté des bancs de pique-nique.
Il est demandé une réflexion pour la pose de cailloux, de plots afin d'empêcher la circulation automobile et sécuriser ainsi le site.
- ◆ Concernant la traversée des Prés Salés Ouest jusqu'au Lapin Blanc, une passerelle au-dessus du trou de Couach est-elle prévue ?
- ◆ Deux ralentisseurs ont été installés avenue de la Règue Verte très dissuasifs, donc positifs.
- ◆ Demande une étude de la circulation de la rue Lutzy par la police municipale. Rue sans trottoir, traversée par de nombreux véhicules pour rejoindre de la rue du président Carnot, la rue Jean de Grailly.
- ◆ Demande le nettoyage du rond-point de la cabane tchanquée – avenue Saint-Exupéry ainsi que celui du Port de la Teste afin de voir la statue du pêcheur.
- ◆ Demande le positionnement de spots réfléchissants autour des ronds-points.
- ◆ Le terrain appartenant à la commune, rue Camille Pelletan, devrait être aménagé en parking.
- ◆ Gare de La Teste, un panneau situé à côté des toilettes est tombé.
- ◆ Beaucoup de chiens dans le jardin de l'église.
- ◆ Demande le positionnement du retour livres sur le côté de la Bibliothèque et non en façade.
- ◆ Demande la taille des arbustes autour de la stèle Jean Hameau.
- ◆ Demande une meilleure protection du jardin de l'église, trop de piétinement.
- ◆ Demande des racks à vélo et des poubelles, rue du Port.
- ◆ Quel est le devenir du terrain, face à Aldi, de l'autre côté de la voie directe ?
- ◆ Des auto-lib seront-elles à disposition à La Teste de Buch ?
- ◆ Le trottoir, rue Camille Pelletan, face au Surf Café n'est pas terminé.
- ◆ Au Port de La Teste de Buch, les voitures roulent sur les racks à vélo, les cyclistes ne peuvent plus les utiliser.

- ♦ Une pompe à vélo est manquante sur le Port de La Teste de Buch.
- 🏠 La Cobas devrait installer une pompe à vélo à proximité du parking de covoiturage, avenue Charles de Gaulle.
- ♦ Demande l'autorisation d'emprunter les sens interdits pour les vélos en matérialisant et identifiant un couloir sur la chaussée.
- ♦ Demande une piste cyclable de La Teste de Buch à Pyla-sur-Mer par les boulevards du Pyla et Louis Lignon.
- ♦ Au printemps et après la fin des travaux, demande l'embellissement des parterres du boulevard Loti.
- ♦ Entre la voie ferrée et le carrefour Bondon, chemin de Mariolan, les glissières en bois de protection sont toutes en très mauvais état.
- ♦ Demande des panneaux circulation à 30km/h entre les 4 tours de la Règue Verte.
- ♦ Règue verte : demande le déplacement des ralentisseurs par rapport aux passages protégés. Demande également le ravivage des couleurs des passages piétons.
- ♦ Demande l'aménagement d'un boulo-drome dans le secteur de la Règue-Verte, à l'angle de la voie ferrée, près de la tour 4.
- ♦ Le conseil de quartier Centre n'est pas satisfait du bétonnage de la rue Jean de Grailly, il souhaiterait plus de végétal sur cette artère très passante afin d'en apaiser la circulation.
- 🏠 Suite à des plaintes de riverains de l'avenue des Huttiers et de la rue du Comte d'Armaillé, demande une étude par la Police municipale, d'un sens de circulation ainsi que la limitation de la vitesse à 30 km/h sur ces 2 voies.

IV. Pistes cyclables

M. BIEHLER souhaiterait que le Conseil de quartier continue le projet de travail de M. LUC et M. RIEUSSEC sur les pistes cyclables. Une réunion avec le Pôle technique sera organisée afin de pouvoir faire un point, et, suggérer et orienter les améliorations.

La piste cyclable, liaison Arcachon // La Teste de Buch, avenue du général Leclerc-boulevard Mestrezat sera-elle programmée cette année ?

V. Ronds-points

Le groupe de travail fait part aux conseillers de leurs réflexions et propositions relatives aux noms qui pourraient être données aux ronds-points de la ville. La localisation en ville serait facilitée. Les conseillers sont invités à rechercher et suggérer d'autres noms.

Le conseil de quartier demande la présentation du projet de rond-point du Bois de Rome, boulevard du Pyla.

VI. Convention Territoriale Globale

Madame Loretta LAHON-GRIMAUD présente la Convention Territoriale Globale (CTG), convention de partenariat signée avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

La Ville a signé la deuxième CTG qui concerne les années de 2016 à 2019 et porte sur trois ambitions fortes :

- Fabriquer de la cohésion sociale sur l'ensemble de la ville ;
- Développer des politiques de service de qualité, participatives, économes et innovantes ;
- Écouter l'ensemble des habitants et des acteurs engagés dans les politiques familiales et sociales du territoire.

À partir du diagnostic partagé, réalisé en 2015, quatre axes prioritaires ont été retenus.

- Axe 1 : Améliorer l'accès aux droits et lutter contre le non-recours aux prestations ;
- Axe 2 : Renforcer le soutien à la parentalité ;
- Axe 3 : Renforcer le mieux vivre ensemble ;
- Axe 4 : Intégrer la question du handicap dans tous les aspects de la gestion de la ville.

Chaque axe se décline en actions opérationnelles.

Dans le cadre de l'axe 3, il a été proposé la création d'Assises Citoyennes.

La 1^{ère} convention territoriale a abouti à la création du prix de la Solidarité.

La réunion prend fin à 18h45. M. Jean-Bernard BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation.

A noter sur vos agendas

 **Vœux de Monsieur le Maire**

Vendredi 5 janvier 2018

18h30 - Parc des Expositions

 **Réunion publique des quartiers CENTRE-OUEST-EST**

Mercredi 28 mars 2018

18h - Parc des Expositions

Bonnes fêtes de fin d'année à tous